



# journal le 1500

VOLUME 38, NUMÉRO 3  
OCTOBRE-NOVEMBRE 2019



2 octobre 2019 – Lancement de la campagne Centraide  
devant le siège social d'Hydro-Québec à Montréal

# Journal Le 1500

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

**Président provincial :** Stéphane Michaud  
**Secrétaire-général :** Sylvain Dubreuil  
Téléphone : 514 387-1500  
Sans frais : 1 800 361-8526  
scfp.1500.org  
semhq@scfp1500.org



**Responsable communications :**  
Emmanuel Patola  
**Conception, montage :** Marcel Huot  
**Relecture :** Mélanie Clément

**Tirage :** 9 215 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

**Impression :** Atelier Québécois



ATELIERQUÉBÉCOIS

DES ÉCRISSEURS • DES ÉCRISSEUSES

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Éco-logo et contenant 10% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal Le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**Note :** la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal Le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante : christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour effectuer votre changement d'adresse au [www.scfp1500.org](http://www.scfp1500.org)

## VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS JUILLET 2019

### AFFICHAGE DE POSTES EN EXPLOITATION

1<sup>er</sup> AOÛT 2019 - Volume 39, numéro 14

### DOSSIER MONTEURS LIGNES TRANSPORT

20 AOÛT 2019 - Volume 39, numéro 15

### MODERNISATION DES SYSTÈMES DE CONDUITE RÉSEAU

3 SEPTEMBRE 2019 - Volume 39, numéro 16

# RÉSEAU SPÉCIAL

## Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres



En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale [assurancevoyages.ca](http://assurancevoyages.ca) et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

### Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

### Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'[assurancevoyages.ca](http://assurancevoyages.ca) et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529**.

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

*Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.*

## LE MOT DES OFFICIERS

### *Un automne bien chargé en vue*

Les vacances estivales sont déjà bien derrière nous et voilà l'automne qui arrive, annonçant une saison bien chargée. Trois (3) congrès sont à venir, dont le nôtre, à la fin octobre, sans oublier tous les dossiers en cours, les élections fédérales, ainsi qu'un projet de loi de la CAQ qui aura de gros impacts au niveau des revenus du distributeur.

#### **Commençons donc par nos congrès à venir :**

Le congrès du SCFP National se tiendra au Palais des congrès de Montréal du 7 au 11 octobre prochains. Un congrès qui représente pas moins de 680 000 membres du SCFP à travers le Canada. Plus de 2 000 délégués-ées y participeront tout au long de la semaine pour présenter et débattre des résolutions ou amendements aux statuts du National. Ce sera une occasion pour les représentants du 1500 de tisser des liens et de connaître certaines réalités des autres provinces. Il y aura également les élections du président et du secrétaire-trésorier national; le 1500 est fier d'appuyer les candidats déjà en place et réitérera son appui à ceux-ci, d'autant plus que le trésorier national n'est nul autre que Charles Fleury, un fier membre du 1500.

Parlons maintenant de celui de la FTQ qui se tiendra à Québec du 25 au 28 novembre. Congrès très important pour les liens politiques essentiels à l'avenir de notre société d'État ainsi que pour le monde syndical en général au Québec. Le 1500 y sera fièrement représenté avec une délégation complète. Pour ceux qui ne le savent pas, vous avez plusieurs de vos présidents de région, ainsi que des membres, qui siègent aux conseils régionaux de la FTQ et certains y sont même présidents. Ce congrès sera marquant pour le SCFP-Québec, car son président actuel, monsieur Denis Bolduc, se présentera à l'élection pour le poste de secrétaire général de la FTQ. Le 1500 appuie sa candidature afin de représenter un des plus gros affiliés de cette fédération de travailleurs.

Pour terminer avec les congrès de l'automne, voici quelques grandes lignes sur NOTRE congrès du SCFP-



**Sylvain Dubreuil**  
Secrétaire général

**Stéphane Michaud**  
Président provincial

1500 qui se déroulera du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre à Rimouski, dans la belle région Matapédia. Congrès représentant les 6 000 membres de notre syndicat! Plus de 150 délégués-ées de l'ensemble des onze (11) régions syndicales y seront actifs afin d'y débattre des résolutions et amendements aux statuts. En plus de cet exercice, il y aura plusieurs invités au niveau syndical du Québec, du national et de l'international, qui profiteront de l'occasion pour partager les divers enjeux qu'ils vivent également dans ce monde syndical étroitement relié.

Un gros atelier sur les communications aura lieu le mercredi du congrès; nous y partagerons tous les volets de la communication, structures, communiqués, réseaux sociaux, les impacts généraux et légaux et finalement sur les organisations syndicales. Nous vous invitons à vous informer auprès de la délégation de vos régions respectives afin d'être en mesure d'avoir un retour d'information de ces dernières après le congrès. Avoir l'opportunité d'assister à un congrès ne se limite pas seulement à la participation, mais également à la promotion du mouvement syndical post-congrès afin de suivre les alignements pris pour les deux (2) prochaines années.

Parlons maintenant un peu des élections fédérales qui s'en viennent le 21 octobre. En tant que citoyen du Québec, et par conséquent du Canada, il est tout en notre intérêt de faire du vote fédéral notre devoir et d'être éclairé sur nos choix. Pour nous aider dans

SUIITE DE LA PAGE 3

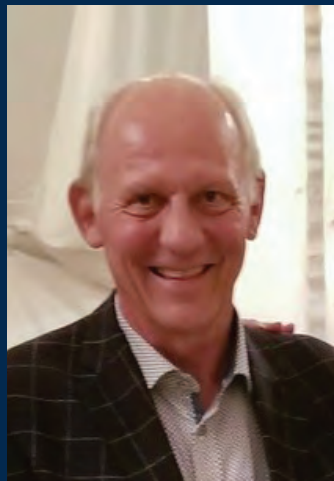
ce choix, la FTQ a mis en place une plateforme électorale intitulée « LE GROS BON SENS » dont différentes pancartes, avec ce slogan et l'enjeu visé, pourront être vues dans le paysage. Nous vous invitons également à consulter le site Internet de la FTQ pour en savoir un peu plus. [ftq.qc.ca/grosbonsens](http://ftq.qc.ca/grosbonsens)

En terminant, quelques mots sur notre gouvernement présentement en place au Québec, celui de la CAQ. Avez-vous vu et entendu encore une fois l'ingérence de François Legault dans les futures négociations de conventions collectives dans le secteur public? Après les pressions médiatiques qu'il a mises sur les négociations pour résoudre le conflit de travail chez ABI, nous sommes convaincus d'avoir fait collectivement le bon choix de négocier de façon anticipée pour notre convention actuelle.

Un dernier dossier de ce gouvernement, à suivre de très près, est le projet de loi 34 en cours de représentations. Ce projet de loi vise à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution de l'électricité. En plus de geler les tarifs pour 2020, il limite les augmentations au coût de l'IPC pour les quatre (4) années suivantes. Nul besoin de vous mentionner que cette loi aura un impact direct sur les charges d'exploitations et du même coup, certainement sur notre quotidien. Nous resterons proactifs dans ce dossier et nous regarderons avec la FTQ comment amoindrir les effets de ce nouveau projet de loi.

*Alors, bon automne à tous et continuons ensemble!!!*

## HOMMAGE à *Richard Perreault*



Le 5 septembre dernier avait lieu la soirée hommage à Richard Perreault, ex-président provincial, qui a pris sa retraite en début d'année, et ce, après 40 ans d'implication dans la structure syndicale, dont 19 années à la présidence au SFCP-1500.

Plus d'une centaine de personnes s'étaient rassemblées sous le chapiteau de La Distinction à Joliette afin de venir festoyer et surtout de souligner plusieurs moments marquants de notre confrère ex-président. Nous désirons saluer la présence de plusieurs invités de marque du monde syndical de partout au Québec et de l'extérieur de la province, ainsi que des retraités, d'anciens collègues de travail de Joliette, de vice-présidents de plusieurs régions, membres à vie et gestionnaires. Étaient également présents l'ensemble de notre Comité Exécutif Provincial (CEP), les membres des comités provinciaux, adjointes administratives, ainsi qu'officiers syndicaux de plusieurs régions et autres sections locales.

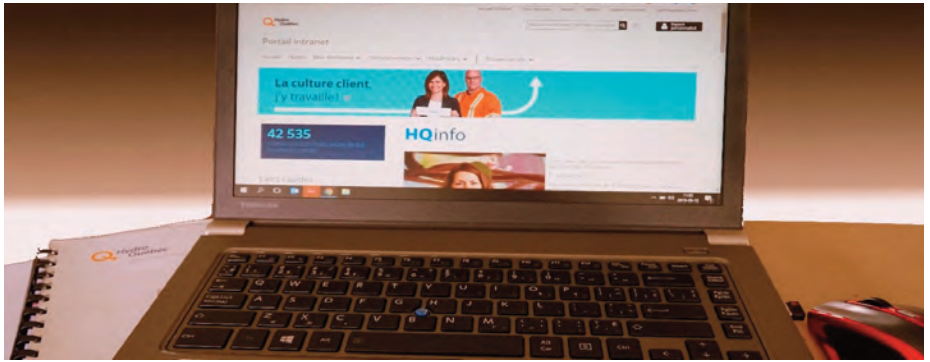
Toute cette belle soirée en l'honneur de Richard, accompagné par sa belle épouse Jocelyne, ainsi que par leurs deux (2) fils : Julien, membre du 1500, et Simon, membre du 957, également accompagnés de leur conjointe.

Nous avons été en mesure d'entendre de très beaux témoignages et anecdotes de plusieurs invités, en passant par les champs de bleuets de Normandin, de l'influence sur les décisions à la FTQ, de l'implication au niveau du SFCP-Québec et du National jusqu'à l'implication à l'international où il est reconnu comme leader dans le secteur Énergie.

Belle soirée qui s'est conclue par l'excellente musique du chansonnier et du plancher de danse qui n'a pas dérogé.

Richard, au nom de TON 1500, nous te souhaitons la plus belle et longue retraite bien méritée en santé, repos guerrier!!!  
CHEERS

*Occasionnellement, je fais un tour d'horizon des différents sites Web des syndicats SCFP d'HQ. Cela me donne l'aperçu des points de vigilance d'une section locale en particulier. Dernièrement, j'ai lu cet article sur le site du SSPHQ-4250. J'ai trouvé l'information fort intéressante pour les membres du 1500 et avec leur accord, je vous partage cette information. Merci pour leur collaboration!*



**Depuis quelque temps, HQ augmente la surveillance des activités informatiques, en particulier avec le trafic Internet. Il est donc important de limiter celles-ci strictement au travail.** La surveillance accrue des données transférées permet depuis peu une surveillance des activités sécurisées ou non. Anciennement, seule la partie non sécurisée était surveillée.

Selon l'entreprise, les efforts déployés sont pour protéger l'entreprise contre des infiltrations de données non désirées. Toutes les informations inscrites sur votre clavier peuvent passer par un processus de vérification.

Dès lors, presque toutes les communications sur les sites Internet que vous visitez depuis votre poste

Hydro, ainsi que toutes les informations que vous saisissez en ligne passent par un processus de « scan ». Ce qui inclut vos codes d'utilisateurs!

Selon nos informations, pour le moment, les sites bancaires, syndicaux et médicaux sont exclus de ce mécanisme de surveillance et les mots de passe ne sont pas déchiffrés.

## Du point de vue syndical

*Nous déplorons le fait que ce nouveau processus de renforcement de la sécurité informatique n'ait pas été communiqué aux employés d'Hydro-Québec par l'employeur, avant sa mise en application.*

## Que devez-vous faire ?

La prudence est de mise. Légalement, vous avez droit à une certaine vie privée, mais celle-ci est limitée dans le milieu de travail. À la lecture du code de conduite d'Hydro-Québec, vous constaterez rapidement que la sécurité et l'image de l'entreprise sont en avant-plan. Garder en tête que l'employeur a accès à un grand nombre de renseignements à votre égard sur les lieux de travail, sa surveillance est tant physique que virtuelle.

Éventuellement (si ce n'est pas déjà implanté dans votre bâtiment), les employés n'auront plus accès aux messageries externes, telles que Gmail, Hotmail, etc. L'accès aux stockages «cloud», tels que Dropbox et Google Drive seront également bloqués depuis les postes informatiques de l'entreprise.

Dans les prochaines semaines, lorsque vous vous brancherez sur ces sites, vous recevrez un avis disant que leur accès sera coupé bientôt.

Les changements au code de conduite de l'entreprise suivront éventuellement...

### Où est-ce qu'Hydro vous surveille?

- Cartes d'accès aux édifices, aux étages et aux barrières motorisées;
- Halls d'entrée de la majorité des édifices;
- Accès aux installations (caméras);
- Téléphones IP;
- Ordinateurs de l'entreprise;
- Imprimantes de l'entreprise;
- Courriels HQ;
- Outils informatiques : Jabber, SAP, etc.;
- Médias sociaux;
- GPS dans les véhicules de l'entreprise;
- Disque dur externe et clé USB branchée sur un ordi de l'entreprise;
- Et bien d'autres...



**Jean-Philippe Deschênes**  
Trésorier régional et  
directeur du secteur  
Drummondville  
Région Richelieu

# Tarifs d'Hydro-Québec : LES CLIENTS RECEVRONT-ILS UN CADEAU ?



En juin dernier, le gouvernement a déposé le projet de loi n° 34 intitulé « Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité ».

## Ce projet comporte trois modalités importantes :

- Modifier le processus servant à fixer les tarifs d'Hydro-Québec en faisant passer l'examen des demandes d'une fois par année à une fois tous les cinq (5) ans;
- Fixer l'augmentation des tarifs d'électricité au niveau de l'inflation pour les cinq (5) prochaines années, ce qui représente selon Hydro-Québec une économie « de près de 1 G\$ pour la clientèle »;
- Remettre 500 M\$ directement aux clients d'Hydro-Québec en 2020, une somme constituée du solde actuel des comptes d'écart dû aux clients.

En soustrayant Hydro-Québec à l'autorité de la Régie de l'énergie quatre (4) années sur cinq (5) et en fixant d'avance les tarifs sans tenir compte de l'évolution des coûts, le projet de loi priverait les consommateurs d'un acquis important, soit la possibilité d'avoir une analyse annuelle experte et indépendante de la tarification d'Hydro-Québec

Au cours des dernières années, la Régie de l'énergie a considérablement limité les hausses de tarifs réclamées par Hydro-Québec. La prétention voulant que le gel tarifaire de 2020 produise des économies additionnelles de 1 G\$ au cours des quatre (4) années suivantes ne repose sur aucune démonstration valide. Au contraire, tout indique que les hausses ta-

rifaires seraient plus faibles si la Régie de l'énergie continuait de déterminer les tarifs plutôt que d'augmenter les tarifs en fonction de l'inflation comme le propose le gouvernement.

Les 500 M\$ qui seront redistribués en 2020 selon les modalités du projet de loi 34 (PL 34) ne sont ni un cadeau ni un rabais offert aux consommateurs, mais plutôt de l'argent qui est dû à ses clients par Hydro-Québec et qui leur aurait été remis de toute façon. La remise de 500 M\$ proviendra du solde cumulé des comptes d'écart et de report (CÉR), tel que le compte d'écart pour aléas climatiques par exemple. Le solde créditeur des CÉR est constitué de sommes qui appartiennent aux clients d'Hydro-Québec et qui leur auraient été remises de toute façon, selon les modalités en vigueur, sur un horizon de trois (3) à cinq (5) ans plutôt qu'en un seul versement.

Le projet de loi 34 n'offre dans les faits aucun avantage aux consommateurs d'électricité.



**Emmanuël Patola**  
Responsable  
du comité provincial  
de communication

Source :

IRIS; fiche socioéconomique N° 07 — AOÛT 2019

Régie de l'énergie; décisions sur le fond des dossiers tarifaires annuels d'Hydro-Québec Distribution, 2006 - 2018.

# Tarifs d'électricité : QU'EST-CE QU'UN TROP PERCU ?

Les tarifs d'électricité sont fixés sur une base prévisionnelle pour l'année tarifaire qui vient.

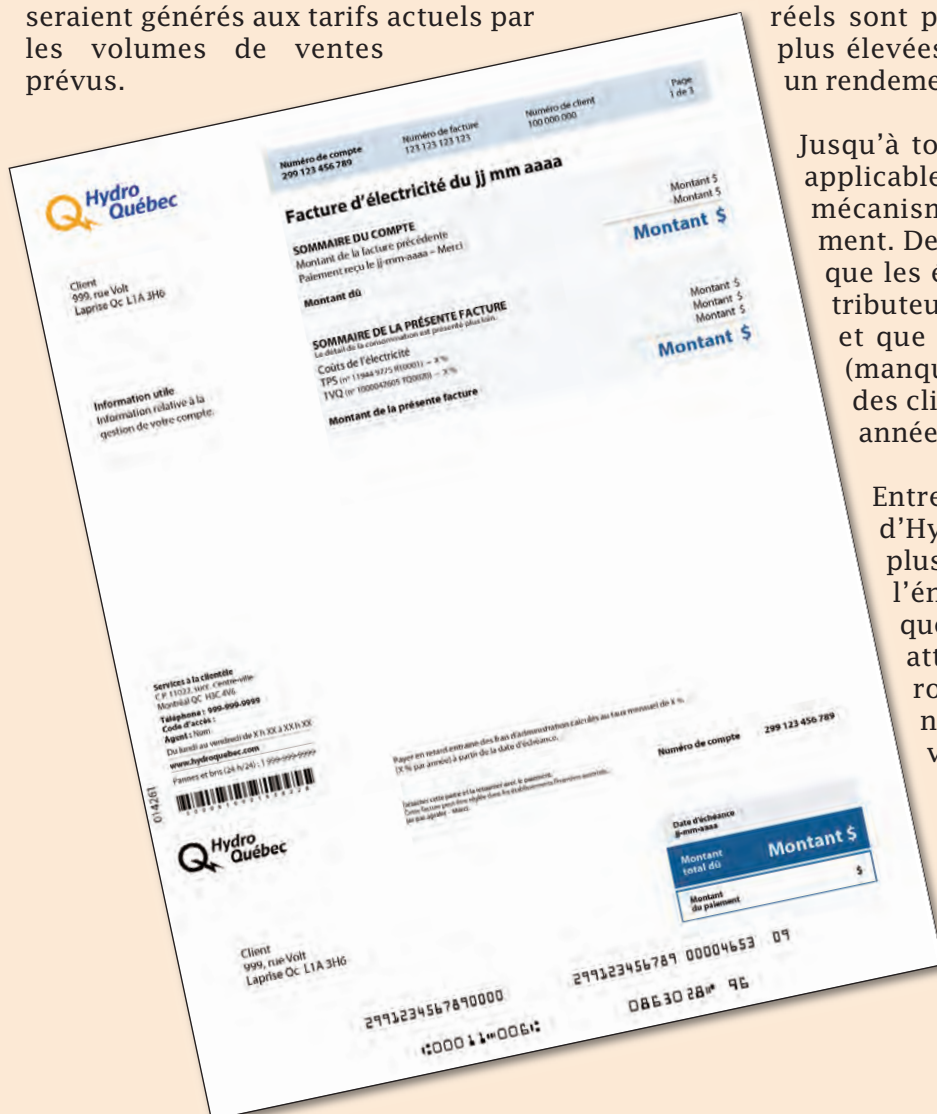
Dans une cause tarifaire, Hydro-Québec Distribution présente ses prévisions de ventes pour l'année à venir (volumes d'électricité à fournir) et ses revenus requis (coûts des approvisionnements, coûts de transport et coûts de distribution). On compare ensuite les revenus requis, avec les revenus qui seraient générés aux tarifs actuels par les volumes de ventes prévus.

Si, au cours de l'année tarifaire, les revenus réels sont plus élevés ou les dépenses réelles sont plus faibles que les chiffres prévus, il est possible que les bénéfices d'Hydro-Québec soient supérieurs à ce qui était jugé raisonnable et, donc, que le rendement réel soit plus élevé que le rendement autorisé. C'est ce qui s'appelle un trop-perçu.

À l'inverse, il y a un manque à gagner si les revenus réels sont plus faibles et/ou les dépenses réelles plus élevées que les prévisions et qu'il en résulte un rendement réel inférieur au rendement autorisé.

Jusqu'à tout récemment, le cadre réglementaire applicable à Hydro-Québec ne comportait aucun mécanisme de traitement des écarts de rendement. Depuis 2018, la Régie de l'énergie prévoit que les écarts de rendement favorables au Distributeur (trop-perçus) soient remis aux clients et que les écarts de rendement défavorables (manques à gagner) soient récupérés auprès des clients par un ajustement des tarifs d'une année subséquente.

Entre 2005 et 2017, les tarifs des clients d'Hydro-Québec ont généré un rendement plus élevé que celui autorisé par la Régie de l'énergie. La vérificatrice générale estime que, pour ces années, les trop-perçus ont atteint 1,5 G\$ cumulativement, dont environ 1,1 G\$ a été encaissé par le gouvernement du Québec à titre de dividendes versés à l'actionnaire.



**Emmanuel Patola**  
Responsable du comité provincial  
de communication

# La Régie de l'énergie en bref

Avant la mise en place de la Régie de l'énergie, la société d'État ne rendait des comptes qu'en commission parlementaire. Les faibles connaissances des députés en matière de tarification laissaient un pouvoir démesuré à Hydro-Québec. Ce déséquilibre a été corrigé par la mise en place de la Régie de l'énergie, dépolitisant les décisions relatives à la fixation des tarifs d'électricité.

La Régie de l'énergie est un tribunal administratif de régulation économique dont le rôle est de surveiller le secteur énergétique. Elle a notamment le mandat de fixer annuellement les tarifs et les conditions de services de vente d'électricité d'Hydro-Québec à la clientèle québécoise.

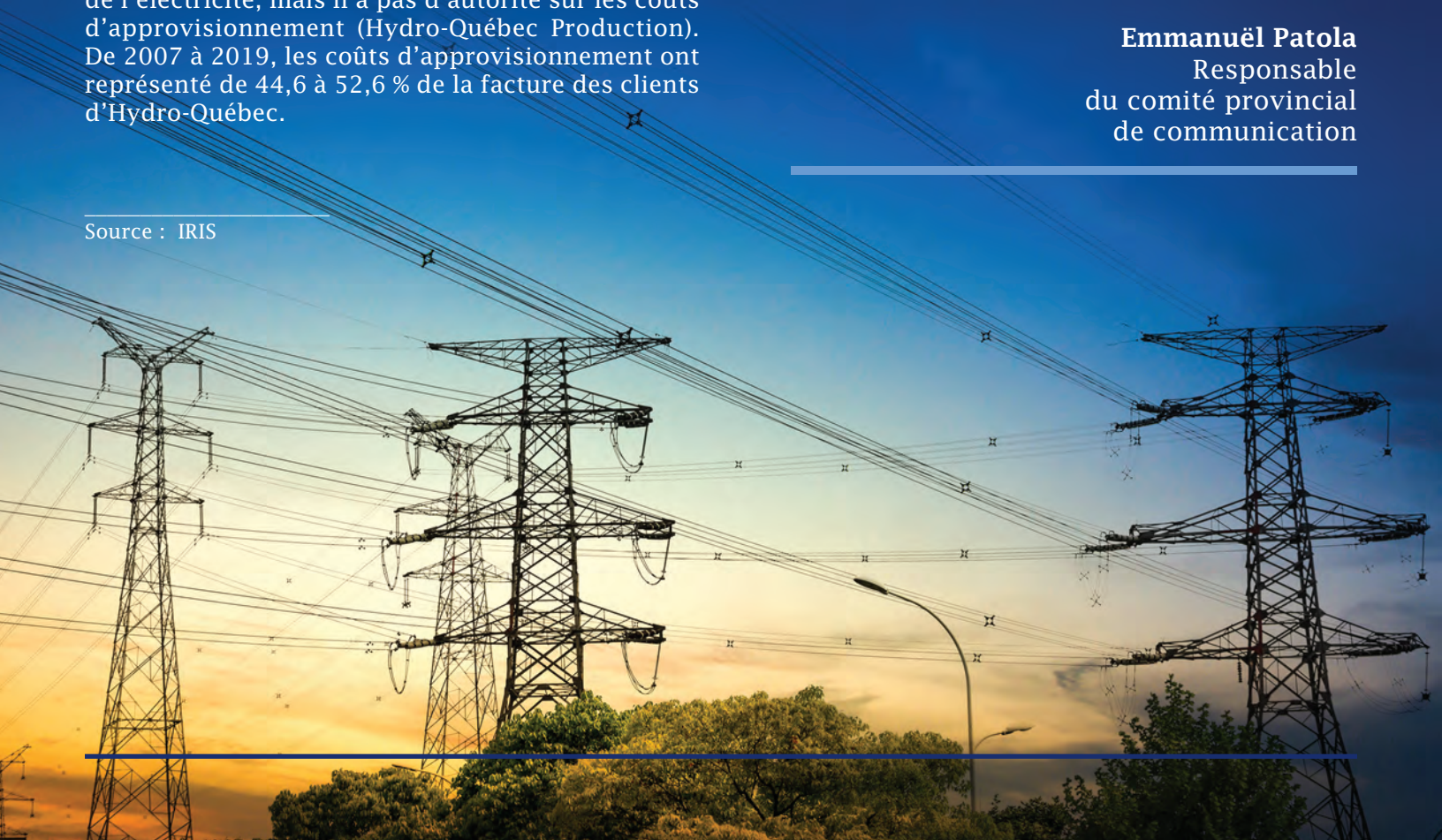
Seules les activités de transport et de distribution d'Hydro-Québec sont soumises à la Loi sur la Régie de l'énergie (LRÉ). Lorsque la Régie fixe les tarifs d'électricité dans le cadre d'une cause tarifaire, elle détermine les coûts de distribution et de transport de l'électricité, mais n'a pas d'autorité sur les coûts d'approvisionnement (Hydro-Québec Production). De 2007 à 2019, les coûts d'approvisionnement ont représenté de 44,6 à 52,6 % de la facture des clients d'Hydro-Québec.

Lors d'une cause tarifaire, Hydro-Québec Distribution présente les montants qu'elle juge nécessaires pour la livraison d'électricité à sa clientèle (les revenus requis) et les tarifs qui en découlent. La Régie examine cette demande afin de s'assurer que les dépenses et revenus prévus sont justifiés et qu'il en résulte des tarifs justes et raisonnables. La Régie effectue ensuite une répartition tarifaire des revenus requis de sorte que les différentes catégories de clients assument une part relativement équitable des coûts d'Hydro-Québec.

Depuis 2007, les hausses de tarifs accordées par la Régie ont toujours été inférieures ou égales à celles demandées par Hydro-Québec Distribution. Cumulativement, si l'ensemble des demandes tarifaires du distributeur avaient été acceptées depuis 2007, les tarifs d'électricité auraient augmenté de 32,8 %, alors que la Régie a accordé une hausse cumulative de 19,1 %.

**Emmanuel Patola**  
Responsable  
du comité provincial  
de communication

Source : IRIS







## La FTQ présente dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau

Le 23 mai dernier, une équipe de tournage, ainsi qu'une journaliste de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, étaient sur place dans notre belle région pour le tournage d'une vidéo et la rédaction d'un article à paraître dans leur publication syndicale *Le Monde Ouvrier* pour faire découvrir le métier de monteur Distribution à Hydro-Québec et de cibler les personnes derrière ce métier.

L'équipe de monteurs Distribution du secteur d'Alma s'est portée volontaire pour se prêter à l'exercice. Au matin, après deux (2) reports de travaux, nous nous sommes dirigés dans un petit rang de Saint-Francois-de-Sales, site idéal pour le tournage avec caméras et drones. Pour cet exercice, La Direction d'Hydro-Québec a déployé le gestionnaire de l'équipe, un conseiller prévention et une conseillère relations avec le milieu afin que le tout soit réalisé dans les règles de l'art et que l'équipe de la FTQ puisse avoir le plus de matériel possible pour la réalisation d'une production réelle et de qualité dans la découverte de l'emploi monteur Distribution. Nous sommes toujours en attente de la parution de la vidéo et de l'article.



Je suis très fier de la participation active des monteurs du secteur d'Alma. L'un d'eux, Maxime Bernard, a bien voulu être en avant-plan pour bien faire comprendre le métier. Il était accompagné d'Éric Villeneuve, d'Alexandre Murray, Patrice Fortin et Jérémy Gaudreault qui ont pu aussi transmettre leurs savoirs, professionnalisme et passion du métier. Je tiens personnellement et au nom du conseil régional à vous remercier tous pour votre apport!

Je tiens aussi à remercier Isabelle Gareau de la FTQ, la Direction d'Hydro-Québec, Éric Fillion, président de Distribution et les différents acteurs qui ont permis de coordonner cette belle réalisation. Suivez les plateformes Web de la FTQ et de son journal *Le Monde Ouvrier* pour voir les produits finaux.

J'ai également profité de l'occasion pour faire part à la FTQ que le 1500 comporte plusieurs autres corps de métiers à découvrir.

**Dany Bolduc**  
Vice-président provincial  
Région Saguenay-Lac-  
St-Jean-Chibougamau



## Notre implication syndicale dans la campagne Centraide des employés et des retraités d'Hydro-Québec

Comme tous les automnes, Centraide entreprend sa campagne de souscription pour soutenir financièrement des groupes communautaires dans l'ensemble du Québec.

Les syndicats SCFP d'Hydro-Québec s'impliquent une fois de plus pour contribuer au succès de la campagne Centraide des employés et des retraités d'Hydro-Québec. Cette année, Robert Claveau, président du SCFP-957, en est le coprésident. Soyez à l'affût des initiatives locales qui suivront bientôt.

Le soutien de Centraide contribue à répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de notre société. Les déléguées sociales et les délégués sociaux le savent bien: personne n'est à l'abri de moments plus difficiles. Nos membres aussi vivent des difficultés personnelles et des situations de crise. C'est pourquoi l'entraide syndicale est si précieuse dans nos milieux de travail.

Le partenariat développé depuis une trentaine d'années entre la FTQ et Centraide permet d'appuyer notre réseau d'entraide syndical déployé à travers le Québec par des coordinations régionales et près de 3 000 délégués sociaux qui viennent en aide à leurs confrères et consœurs sur le terrain dans les différents milieux de travail.

**Le 1500 demande à tous ses membres d'appuyer la campagne Centraide dans chacune de nos régions.**

Merci de votre générosité !

**Emmanuël Patola**  
Responsable du comité provincial  
de communication



**Centraide**

## Du nouveau au Centre Communautaire des Syndiqués et Syndiquées d'Hydro-Québec

Un nouvel espace de stationnement réservé aux véhicules électriques a été inauguré au Centre Communautaire des Syndiqués et Syndiquées d'Hydro-Québec (CCSSHQ) dont le SCFP-1500 fait partie. Équipé d'une borne de niveau 2, fabriqué au Québec, il est maintenant possible de recharger un véhicule électrique rapidement au bureau syndical du 1500. Cet ajout a été rendu possible avec l'aide financière de la Caisse Hydro et des incitatifs du gouvernement.



Sur la photo : Sylvain Dubreuil, vice-président du CA de la Caisse Hydro et secrétaire générale. Une partie du conseil d'administration de la caisse dont madame Sylvie Soulard, directrice générale, ainsi que Yves Richard, secrétaire général du SCFP-957 et John Neil Brown, secrétaire général du SCFP-2000.



**Emmanuël Patola**  
Responsable du comité provincial  
de communication

# TOURNOI DE GOLF ANNUEL 16<sup>E</sup> ÉDITION

Le tournoi de golf annuel du SFCP-1500, c'est l'occasion de se retrouver ensemble en plus d'amasser des dons pour Centraide.

En soutien à la campagne Centraide des employé-es et des retraité-es d'Hydro-Québec, c'est plus de **156** golfeurs de toutes les régions syndicales qui se sont mobilisés pour cette 16<sup>e</sup> édition le 6 septembre dernier au Club de golf de Joliette.

Une journée bien remplie avec nos invités tels que Charles Fleury, secrétaire-trésorier du SFCP National, Daniel Boyer, président de la FTQ, Denis Bolduc, président du SFCP-Québec, Benoit Bouchard, secrétaire général du SFCP-Québec, Yan Gaudet, président SFCP-5735, Chantal Vincent, secrétaire générale du SFCP-4250, Dominic Champagne, président du SFCP-2000, ainsi que Robert Claveau, président du SFCP-957 et coprésident de la campagne Centraide 2019.

Votre appui fait le succès de cet événement et comme démonstration de votre « solidarité-1500 », nous avons été servis; un nouveau record a été établi cette année! La générosité des joueurs, des participants à l'encan, du SFCP National, du SFCP-Québec, de SSQ Assurance et du Fonds de solidarité FTQ, nous a permis d'amasser la somme record de **27 770 \$**.

De plus, le tournoi a dégagé un bilan revenus-dépenses de **4 026,93\$** en surplus qui s'ajoute au don mentionné plus haut. Ce surplus a été possible grâce à l'implication de nos bénévoles et par la contribution de nos partenaires et collaborateurs.

Merci à la firme Roy Bélanger avocats, la firme d'actuaire SAI, la Caisse Desjardins Hydro, les assurances SSQ, Promotions Universelles, Prospec 2200, le restaurant La Cage - Brasserie sportive du Complexe Desjardins, le Club de golf de Joliette, la Direction la Grande-Rivière et le président Production d'Hydro-Québec, Lapointe Sports, Amaro eau de source, la FTQ, la firme Lévesque Comptables Professionnels Agréés et l'Atelier Québécois Offset. Merci aussi à nos bénévoles, nos organisateurs, le bureau provincial et les onze (11) régions du 1500.

Le total des dons amassés est donc de **31 796,93 \$!**

Hydro-Québec s'est engagée à doubler le montant recueilli. Nous remettons donc un montant de **63 593,86 \$** à l'organisme Centraide.



Merci à tous pour vos dons et pour votre implication!  
C'est un rendez-vous l'année prochaine pour démontrer  
une fois de plus la générosité et la solidarité du 1500!



## RÉGION LAURENTIDES



Le conseil régional Laurentides souligne avec enthousiasme la participation de notre confrère Benoit Gervais, directeur du secteur Gatineau pour CSP et Distribution, à la collecte de fonds « Cyclotour Santé Outaouais » de la Fondation Santé Gatineau pour la recherche en cancérologie en juin dernier (devant à gauche sur la photo).

Motivé à s'impliquer pour appuyer un proche atteint d'un cancer qui, à ce jour, est qualifié d'incurable avec une

espérance de vie de cinq (5) ans, Benoit tenait aussi à nous sensibiliser à cette cause et aux impacts de la maladie sur les autres aspects de la vie des personnes atteintes.

Beaucoup de gens ignorent que les assurances salaires et/ou invalidités ne suffisent pas ou ne couvrent pas un grand nombre d'entre elles. C'est important d'être solidaires.



## CHAPEAU BENOIT!

## LA RÉGION EST FIÈRE DE T'APPUYER!



## RÉGION MONTMORENCY

### Évènement baseball

Le 1500 Montmorency aimerait remercier tous les participants à notre activité aux Capitales de Québec le 20 juin dernier. Malgré la température, vous vous êtes présentés en grand nombre et de bonne humeur! Nous remercions aussi nos commanditaires, la SSQ ainsi que la Caisse Desjardins d'Hydro, sans qui nous n'aurions pas eu autant de plaisir. Il ne faudrait pas oublier nos membres de comités provinciaux et notre président provincial, Stéphane Michaud, qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Part la même occasion, nous avons fait le lancement de notre nouvelle casquette régionale. On vous dit encore une fois un grand merci et nous espérons vous revoir tous l'an prochain en plus grand nombre.



**Symon Langlois**  
Comité jeunesse Région Montmorency

# DES SERVICES DE GARDE UNIVERSELS AU QUÉBEC? CE N'EST PAS L'CAS!

Pourquoi le 1500 devrait s'intéresser aux campagnes actuelles qui font la promotion des services de garde universels?

- Il y a eu des reculs importants dans les dernières années dans les services de garde au Québec;
- Les options des confrères et consœurs ayant des horaires atypiques sont presque inexistantes;
- Plusieurs parents ont de la difficulté à trouver des places disponibles pour leurs enfants;
- Obtenir une place en CPE ne devrait pas être une question de chance - habiter au bon endroit - avoir les moyens - s'inscrire à temps sur une liste d'attente ou même accoucher au bon moment;
- On doit pouvoir aller travailler en sachant que nos enfants sont en sécurité;
- Il y a très peu de place offrant des services pour les enfants ayant des besoins spéciaux;



**Carole Martin et Joëlle Ravary**  
Responsables du comité provincial DDLP

- Même avec un horaire conventionnel, plusieurs membres vivent tout de même des problématiques pour conduire les enfants à la garderie et ne pas être en retard au travail ou pour aller les chercher en fin de journée.

**C'est légitime de vouloir ce qu'il y a de mieux pour nos enfants!**

Le comité veut connaître votre réalité : écrivez-nous à [ddlp2@scfp1500.org](mailto:ddlp2@scfp1500.org)

Pour poursuivre son engagement à améliorer la conciliation travail-famille et rencontrer un des objectifs de notre plan d'action 2020-2021 dans le volet conciliation travail famille dont voici un extrait :

## **Garderies :**

- *Continuer d'explorer des moyens de remettre ce dossier à l'ordre du jour de l'employeur et de l'inciter à s'impliquer dans la mise sur pied de nouvelles garderies en milieu de travail.*
- *Saisir les opportunités de s'impliquer ou d'intervenir dans la lutte contre les reculs dans le dossier des services de garde au Québec*

Vos expériences nous serviront pour documenter nos travaux et appuyer nos revendications parce que chaque parent membre du 1500 a droit à des services de garde universels!

**SOYEZ À L'AFFUT :**  
**VOS REPRÉSENTANTS SYNDICAUX VOUS CONSULTERONT**  
**ÉGALEMENT POUR UN SONDAGE BIENTÔT**

« S'engager plutôt qu'être spectateur. Contribuer plutôt que critiquer. Faire sa part pour améliorer les choses.  
C'est cette volonté d'agir qui a été à la source de la naissance de toutes les coopératives »

- Alphonse Desjardins



## LANCEMENT DU PROGRAMME FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

*Membres de la Caisse Desjardins Hydro, vous souhaitez **obtenir du financement** pour la mise en place ou le développement d'un nouveau projet ?*

La Caisse Desjardins Hydro est fière de lancer son programme du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) **adapté exclusivement pour la Communauté HYDRO QUÉBEC**

**OSEZ PROPOSER !**

Dates limite de dépôt de projets :

**31 janvier 2020**

La présentation du FADM et le formulaire de dépôt sont disponibles sur le site internet [www.caissehydro.com](http://www.caissehydro.com)

Pour toute question, nous vous invitons à nous écrire à [fadm@caissehydro.com](mailto:fadm@caissehydro.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro



## Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) destiné au personnel d'Hydro-Québec

### Description du programme

#### 1 Définition du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) est constitué à partir des excédents annuels générés par la Caisse Desjardins Hydro qui peuvent être versés aux membres sous forme de ristournes individuelles. L'assemblée générale des membres peut décider de l'affectation d'une partie des excédents annuels au FADM, en tenant compte des dispositions de la Loi sur les coopératives de services financiers, de la norme sur le FADM, du RRI, ainsi que des recommandations du conseil d'administration de la Caisse.

#### 2 Mission du FADM

La mission du FADM est de soutenir les initiatives structurantes du milieu en matière de développement et de dynamisme socio-économique, d'environnement, d'éducation coopérative et financière ainsi que tout autre champ d'action prioritaire pour le milieu.

#### 3 Orientations retenues par la caisse dans le développement du milieu

- Orientations du plan d'engagement
  - Appuyer les efforts de nos membres en vue d'un milieu de travail innovant
  - Soutenir l'éducation, notamment par des bourses
  - Contribuer à des œuvres humanitaires
  - Encourager en particulier les jeunes familles
  - Appuyer les initiatives des employés reliées aux activités physiques et à la pratique sportive

#### 4 Principaux critères d'admissibilité

- Être une corporation à but non lucratif légalement constituée, une coopérative, une entreprise d'économie sociale, un syndicat d'employés, une association professionnelle, une association d'employés, un club de récréation, une unité d'affaires, une équipe reconnue par la gestion, ci-après appelé l'organisme demandeur
- Être reconnu au sein du milieu: notoriété, impact des actions passées, mission et objectifs en lien avec ceux de la Caisse ;
- Le demandeur signataire doit être membre en règle de la Caisse Desjardins Hydro;
- Réaliser le projet pour le bénéfice des employés d'Hydro-Québec.



---

**5 Principaux critères de sélection**

---

- Répondre, par l'initiative ou le projet, aux besoins du milieu (en lien avec les besoins de la communauté, bien adapté à la réalité particulière du secteur) ;
- Rejoindre, par l'initiative ou le projet, un nombre significatif de personnes ;
- Contribuer au développement du milieu par des effets durables; des retombées économiques et sociales (qui ont un effet à long terme, qui pourraient avoir un effet de persistance dans la communauté) ;
- S'inscrire en lien avec les orientations du plan d'engagement de la Caisse.

---

**6 Processus de décision**

---

Toutes les demandes reçues seront analysées et jugées admissibles ou non le par comité d'analyse pour fins de recommandation au conseil d'administration de la Caisse;

Si une demande est reçue et que le délai ne permet pas de la déposer au conseil d'administration, elle pourra être refusée d'office;

Les demandeurs recevront une réponse par courriel dans un délai de 90 jours à compter de la date de fin d'appel de projets;

Trimestriellement, le directeur général dépose au conseil d'administration un rapport sur le total des montants octroyés depuis le début de l'année fiscale;

L'octroi d'une aide financière en vertu de ce programme n'est pas en lien avec la gestion du crédit et l'application des normes financières Desjardins.

---

**7 Dépôt des demandes**

---

Vous devez compléter le formulaire *Demande d'aide financière* présenté en annexe et disponible sur le site Internet de la Caisse Desjardins Hydro. N'oubliez pas d'y joindre les documents demandés.

Dates limite de dépôt de projets :

- **30 juin 2019**
- **30 septembre 2019**
- **31 janvier 2020**

Vous pouvez transmettre tous les documents par courriel [fadm@caissehydro.com](mailto:fadm@caissehydro.com) ou les déposer à l'Espace Hydro



*Jessica Harnois*

Sommelière, animatrice, entrepreneur

**STIMULEZ VOS SENS !  
CONFÉRENCE INTERACTIVE &  
DÉGUSTATION 101**

**MIDI CONFÉRENCE**  
**15 OCTOBRE – 11h30-13h**  
(lunch servi 11h30-12h)

Lieu: Espace Caisse Hydro  
(rez-de-chaussée du siège social Hydro)

Réservé aux membres et non membres Hydro Québec.

Pour toute information ou inscription [yolaine.audet@desjardins.com](mailto:yolaine.audet@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro

**16 octobre 5 @ 7**

**Tête-à-tête à ne pas manquer  
avec l'Équipe Caisse Hydro !**

Conscients de la complexité de vos nombreux besoins,  
nos conseillers professionnels sont toujours prêts à vous aider  
dans toutes les facettes de vos finances....  
mais, il y a **un autre volet à découvrir....**

**QUI sont-ils ? D'OÙ viennent-ils ?**

Sous un air de violon... ils vous parleront à tour d  
e rôle du chemin emprunté pour arriver jusqu'à VOUS !

**Vino et bouchées au TOP !**

Lieu: Espace Caisse Hydro  
(rez-de-chaussée du siège social Hydro)

Réservé aux membres et non membres Hydro Québec.

Pour toute information  
ou inscription  
[yolaine.audet@desjardins.com](mailto:yolaine.audet@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro



*Édouard Michel*

Directeur de comptes  
La Personnelle Assurance

**COMMENT FAIRE DIMINUER  
VOTRE FACTURE D'ASSURANCE  
AUTO ET HABITATION SANS  
PERDRE DE PROTECTION?**

**MIDI CONFÉRENCE**  
**18 OCTOBRE – 11h30-13h**  
(lunch servi 11h30-12h)

Lieu: Espace Caisse Hydro  
(rez-de-chaussée du siège social Hydro)

Réservé aux membres et non membres Hydro Québec.

Pour toute information ou inscription [yolaine.audet@desjardins.com](mailto:yolaine.audet@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro



*Geneviève Desautels*

Présidente de Amplio Stratégies et Illuxi  
**9 ans chez Hydro ..  
elle en a appris des choses !!**

**L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE  
INFLUENCE NOS PROJETS, NOS  
IDÉES, NOS DÉCISIONS...COMMENT  
POUVONS-NOUS LA GÉRER ?**

**MIDI CONFÉRENCE**  
**22 OCTOBRE – 11h30-13h**  
(lunch servi 11h30-12h)

Lieu: Espace Caisse Hydro  
(rez-de-chaussée du siège social Hydro)

Réservé aux membres et non membres Hydro Québec.

Pour toute information ou inscription [yolaine.audet@desjardins.com](mailto:yolaine.audet@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro



*Perry Mandanici*

Stratège, Coach, Conférencier

**COMMENT VENDRE UNE IDÉE,  
UN PROJET EN RACONTANT  
UNE HISTOIRE...**

(APPLE S'EST INSPIRÉ DE CETTE  
MÉTHODE POUR ATTEINDRE LE SUCCÈS)

**MIDI CONFÉRENCE**  
**23 OCTOBRE – 11h30-13h**  
(lunch servi 11h30-12h)

Lieu: Espace Caisse Hydro  
(rez-de-chaussée du siège social Hydro)

Réservé aux membres et non membres Hydro Québec.

Pour toute information ou inscription [yolaine.audet@desjardins.com](mailto:yolaine.audet@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Hydro

# LE 1500 À VOTRE SERVICE !



## SEM HQ

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES  
DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC  
Section locale 1500 • SCFP - FTQ

<b>PROVINCIAL :</b> <b>Président : Stéphane Michaud</b> <b>Secrétaire général : Sylvain Dubreuil</b> 1010, rue de Liège Est - 3 <sup>e</sup> étage Montréal Qc H2P 1L2	☎ 514.387.1500 SANS FRAIS ▼ 1 800.361.8526 TÉLÉC. : 514.387.2411	semhq@scfp1500.org www.scfp1500.org
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Bruno Charrois</b> 201, rue du Terminus Ouest - Bureau 2602 Rouyn-Noranda Qc J9X 2P7	☎ 819.762.4422 TÉLÉC. : 819.762.0208	president.abi@scfp1500.org
<b>BAIE-JAMES : Marc Côté</b> 1010, rue de Liège Est - 3 <sup>e</sup> étage Montréal Qc H2P 1L2 (adresse postale)	☎ 418.480.0332	marc1500bj@hotmail.com
<b>LAURENTIDES : Iréné Boudreault</b> 287, rue Saint-Georges St-Jérôme Qc J7Z 5A2	☎ 450.432.1500 TÉLÉC. : 450.432.8003	laurentides@scfp1500.org
<b>MAISONNEUVE : Luc Corrivault</b> Adresse du bureau provincial	☎ 514.387.6785 TÉLÉC. : 514.387.5035	maisonneuve@scfp1500.org
<b>MANICOUAGAN : Frédéric Savard</b> 1041, rue Mingan - Bureau 208 Baie-Comeau Qc G5C 3W1	☎ 418.589.3241 TÉLÉC. : 418.589.0500	president.man@scfp1500.org
<b>MATAPÉDIA : William Castonguay</b> 2, rue St-Germain Est - Bureau 604 Rimouski Qc G5L 8T7	☎ 418.724.5920 TÉLÉC. : 418.724.0533	president.mat@scfp1500.org
<b>MAURICIE : Pierre MacDonald</b> 7080, boul. Marion - Bureau 207 Trois-Rivières Ouest Qc G9A 6G4	☎ 819.693.1500 TÉLÉC. : 819.693.6434	president.mau@scfp1500.org
<b>MONTMORENCY : Alexandre Bussièrès</b> 5050, boul. des Gradins - Bureau 200 Québec Qc G2J 1P8	☎ 418.624.2811 TÉLÉC. : 418.624.9266	president.mon@scfp1500.org
<b>RICHELIEU : Philippe Daneau</b> 6705, boul. Chevrier - Bureau 206 Brossard Qc J4Z 3T9	☎ 450.926.1500 TÉLÉC. : 514.926.1525	president.ric@scfp1500.org
<b>SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU : Dany Bolduc</b> 2679, boul. du Royaume - Bureau 210 Jonquièrre Qc G7S 5T1	☎ 418.699-5130 TÉLÉC. : 418.699.0972	bolduc.dany@scfp1500.org
<b>ST-LAURENT : Sylvain Clermont</b> Adresse du bureau provincial	☎ 514.387.9359 TÉLÉC. : 514.387.2411	stlaurent@scfp1500.org

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE  
CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée  
au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS  
D'HYDRO-QUÉBEC**, 1010, rue De Liège Est, 3e étage  
Montréal (Québec) H2P 1L2  
514 387.1500 / 1 800.361.8526



# ON A INVENTÉ UNE ÉPARGNE QUI LIT L'AVENIR :

Épargner au Fonds permet à des milliers de Québécois  
de bien planifier leur projet de retraite.

C'EST ÇA, L'ÉPARGNE POSITIVE.

[fondsftq.com](http://fondsftq.com)

 **FONDS**  
de solidarité FTQ